

## L'accueil des visiteurs en situation de handicap



Les personnes à mobilité réduite bénéficient de places de stationnement qui leur sont dédiées sur les rues voisines :

- 2 places dans la contre-allée de l'Avenue de Paris, côté Préfecture (entrée par la place André Mignot),
- 1 place à l'angle de la rue Jouvencel et de la place André Mignot,
- 1 place à l'angle de la rue Jouvencel et de la rue Jean Houdon.



L'accès aux locaux est facilité par l'absence de marches et la présence d'un monte-handicapés dans le hall.

L'accueil du public se déroule au rez-de-chaussée qui est aisément accessible. L'accès aux étages est rendu possible par l'existence d'ascenseurs.

Pour toutes autres demandes, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil général.

## Pour vous aider

### Fiches et formulaires

sont disponibles sur internet :  
[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)  
Rubrique « démarches administratives »

### Internet

[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr) et [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Nos sous-préfectures

*Mantes-la-Jolie :*  
18-20, rue de Lorraine – 78201 Mantès-la-Jolie Cedex  
Standard : 01.30.92.74.00  
Courriel : [sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr)

*Rambouillet :*  
82, rue du Général de Gaulle – 78514 Rambouillet Cedex  
Standard : 01.34.83.66.78  
Courriel : [sp-ramb-secrétariat@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-ramb-secrétariat@yvelines.gouv.fr)

*Saint-Germain-en-Laye :*  
1, rue du Panorama – 78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
Standard : 01.30.61.34.00  
Courriel : [sp-saint-germain-en-laye@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-saint-germain-en-laye@yvelines.gouv.fr)



Pour un meilleur accueil des Usagers

Préfecture des Yvelines - Versailles



### **Votre accueil aux guichets**

1, avenue de l'Europe à Versailles – de 8h30 à 15h45 - du lundi au vendredi  
uniquement sur rendez-vous

### **Un point numérique**

pour vous aider dans vos démarches en ligne  
(passeport, carte d'identité, carte grise, permis de conduire)  
uniquement sur rendez-vous



### **Par courrier, notre adresse postale :**

1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles cedex



### **Par courriel, dans la rubrique « contacts » du site internet**

[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr), en haut à droite cliquez sur



### **Par téléphone, à l'aide du Serveur vocal interactif : 01.39.49.78.00**

**Fax : 01.39.49.45.91**

### **Retrouvez toutes les informations utiles sur notre Site Internet :**

[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

### **Suivez notre actualité sur le compte twitter :**

@Prefet78

L'accueil du public, et plus généralement la qualité de l'action des services de l'État, est une priorité nationale.

La préfecture des Yvelines s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration continue de la réponse apportée aux besoins des usagers.

En 2020, cet engagement se traduit par l'obtention du label « Qual-e-pref ».

## Passports / Cartes Nationales d'Identité

### Comment faire votre demande ?

1°) Connectez-vous sur le site internet de la préfecture pour obtenir toutes les informations nécessaires à la création de votre titre.

2°) Faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>).

3°) Prenez rendez-vous en ligne ou par téléphone auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil (consulter <https://ants.gouv.fr/> pour connaître la liste des mairies équipées).

## Usagers de la Route

Toutes les démarches s'effectuent le site Internet de l'Agence nationale des Titres sécurisés (ANTS) :

### CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

En vous connectant sur le site

<https://immatriculation-ants.gouv.fr>

### PERMIS DE CONDUIRE

En vous connectant sur le site

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

### PÔLE DÉPARTEMENTAL DES USAGERS DE LA ROUTE

Pour toutes questions relatives à la suspension, l'annulation ou l'invalidation des droits à conduire, adressez-vos messages à :

- pour les permis de conduire : [pref-permis-de-conduire@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-permis-de-conduire@yvelines.gouv.fr)

- pour les cartes grises : [pref-cartes-grises@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-cartes-grises@yvelines.gouv.fr)

### COMMISSION MÉDICALE DES PERMIS DE CONDUIRE

Les demandes de rendez-vous auprès de la commission médicale se font en ligne sur le site internet de la préfecture : <http://www.yvelines.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

## Pour plus d'informations

### Les points numériques

**uniquement sur rendez-vous** : <https://www.yvelines.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, ou peu à l'aise avec Internet, **vous pouvez vous rendre** :

- à Versailles : de 09h00 à 15h00,

- à Saint-Germain-en-Laye : 08h45-12h30,

- à Mantes-la-Jolie : mardi : 09h30 - 15h30 et jeudi : 9h30-12h00.

### Internet

<https://ants.gouv.fr>

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

sur le site de la préfecture des Yvelines : [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

## Usagers Étrangers

### Retrouvez toutes les informations

Sur le site Internet, [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

en consultant la rubrique

« démarches administratives » « Accueil des étrangers dans les Yvelines »

Et/ou en écrivant :

[pref-etrangers@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@yvelines.gouv.fr) ou [pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr)

### Titres de séjour

#### 1<sup>ère</sup> demande à Versailles

Les demandes se font uniquement par mail : [pref-etrangers-preaccueil@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangers-preaccueil@yvelines.gouv.fr)

#### Renouvellement de CST -CSP – CR - CRA

Prendre un rendez-vous en ligne (2 mois avant l'expiration de votre titre) :

<http://www.yvelines.gouv.fr//booking/create/6342>

Le ministère de l'intérieur a mis en place une téléprocédure **disponible** sur le lien suivant : <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/Etrangers> pour les renouvellements de récépissé, les changements d'état-civil et de situation familiale, les demandes ou renouvellements de DCEM (document de circulation pour étrangers mineurs).

Depuis le **13 septembre 2021** : un téléservice de demande en ligne est à votre disposition : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/contact> pour les demandes de duplicata de titre de séjour et les changements d'adresse ou d'état-civil.

#### Retrait de titre de séjour

Après réception d'un SMS, prenez rendez-vous sur : <http://www.yvelines.gouv.fr//booking/create/6342>

### Asile

**Enregistrement d'une demande d'asile en France** : appeler le **01.42.500.900**

**Renouvellement d'un récépissé constatant la reconnaissance de la protection internationale**

1 mois avant sa date d'échéance (prolongée de 180 j), contactez-nous à l'adresse suivante :

[pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr)

#### Renouvellement de votre carte de réfugié

<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/Etrangers>

#### Demande d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

Envoyer un mail à [pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangers-asile@yvelines.gouv.fr).

Dès que le DCEM est prêt, vous recevrez un mail de convocation pour retirer ce document. **Votre(vos) enfant(s) doit(vent) être absolument présents pour le retrait de ce document.**

### Naturalisations (par mariage ou par décret)

Dépôt des dossier en sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, sur rendez-vous exclusivement

Prendre un rendez-vous en ligne : <https://www.yvelines.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

Renseignements :

[pref-spsql-naturalisation@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-spsql-naturalisation@yvelines.gouv.fr)